

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
500<sup>ÈME</sup> RÉUNION

27 AVRIL 2015  
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.1(D)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 500<sup>ème</sup> réunion tenue le 27 avril 2015, a examiné la situation en Libye sur la base du rapport présenté par la Présidente de la Commission [PSC/PR/3(D)] et de la mise à jour faite par l'Envoyé spécial de l'UA pour la Libye, Dileita Mohamed Dileita. Le Conseil a également suivi les déclarations faites par le représentant de la Libye, ainsi que par ceux de l'Algérie et de l'Égypte, au nom du Comité ministériel des voisins de la Libye, de l'Éthiopie, de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne (UE), des Nations unies et des membres suivants du Conseil de sécurité des Nations unies : États-Unis d'Amérique, France, Nigéria, Royaume-Uni, Espagne et Nouvelle Zélande.

Le Conseil a réitéré sa profonde préoccupation face à l'effondrement des structures de l'État et à la situation sécuritaire qui prévaut en Libye. À cet égard, le Conseil a noté les affrontements qui opposent les belligérants armés en diverses parties de la Libye, ainsi que le ciblage délibéré des civils, d'institutions civiles et d'infrastructures publiques, y compris les aéroports et les installations pétrolières, au mépris total du droit international humanitaire et de celui des droits de l'homme. Le Conseil a exprimé sa consternation face à l'impact humanitaire catastrophique de la situation actuelle.

Le Conseil a, en outre, noté l'aggravation du fléau du terrorisme en Libye, avec la poursuite des activités de groupes terroristes et d'individus affiliés à al-Qaïda, la présence croissante de l'État islamique (EI) et les déclarations d'allégeance à l'EI faites par des groupes terroristes opérant en Libye. Le Conseil a réaffirmé le rejet total par l'UA du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et a vigoureusement condamné les groupes terroristes opérant en Libye et leurs activités criminelles, y compris l'horrible meurtre de migrants africains d'origine égyptienne et éthiopienne. Le Conseil a réaffirmé la solidarité de l'UA avec les peuples et les Gouvernements de l'Égypte et de l'Éthiopie et la détermination de l'Afrique à ne ménager aucun effort pour contribuer à l'élimination des groupes terroristes actifs en Libye.

Le Conseil a également noté que l'anarchie qui prévaut en Libye a facilité les activités des réseaux criminels impliqués dans la traite des êtres humains vers l'Europe, conduisant à la perte d'innombrables vies humaines lors des tentatives de traversée de la Mer Méditerranée. Le Conseil a souligné la nécessité d'une action internationale efficace pour régler les aspects immédiats et à long terme de ce problème, à travers le renforcement de la coopération entre toutes les parties prenantes concernées. Compte tenu de la gravité de la situation et de la nécessité pour l'Afrique de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans la recherche d'une solution, le Conseil a demandé à la Commission de lui soumettre d'urgence un rapport exhaustif sur la question, avec des recommandations pratiques sur la voie à suivre.

Le Conseil a réaffirmé sa conviction qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise en Libye. Le Conseil a, une fois encore, appelé les parties prenantes libyennes à s'engager sincèrement en faveur du dialogue, afin de mettre un terme à la souffrance infligée à leur propre peuple, parachever le processus de transition et traduire dans les faits l'espoir généré par le soulèvement populaire de février 2011. À cet égard, le Conseil a réitéré son appui au dialogue politique conduit sous l'égide des Nations unies, et a exhorté toutes les parties

prenantes libyennes concernées à apporter la coopération nécessaire à ce processus. Le Conseil a également réitéré sa gratitude aux pays de la région pour leur engagement continu en faveur de la paix, de la sécurité et de la réconciliation en Libye. Le Conseil attend avec intérêt la tenue, en temps opportun, de la conférence de réconciliation prévue par l'Algérie, ainsi que la réunion des chefs de tribus qui devrait avoir lieu en Égypte.

Le Conseil s'est félicité des mesures prises par la Commission pour assurer le suivi des dispositions pertinentes du communiqué [PSC/MIN/COMM.\(CDLIX\)](#), adopté lors de sa 459<sup>ème</sup> réunion tenue à New York, le 23 septembre 2014. À cet égard, le Conseil a noté avec satisfaction l'opérationnalisation du Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L) et les conclusions des trois réunions que le Groupe a tenues à ce jour. Le Conseil a souligné le rôle central du GIC-L dans la coordination de l'engagement international en Libye, et a encouragé la Commission, en collaboration avec tous les acteurs internationaux concernés, à prendre les mesures nécessaires en vue du renforcement du Groupe pour qu'il puisse s'acquitter plus efficacement de son mandat.

Le Conseil s'est également félicité des efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'UA, en particulier les consultations qu'il a eues avec diverses parties prenantes libyennes et les pays de la région. Le Conseil a appelé à l'intensification de ces consultations, en vue d'accroître le rôle et la contribution de l'UA à la recherche d'une solution.

Le Conseil a demandé à la Commission de formuler des recommandations supplémentaires sur les voies et moyens les meilleurs en vue de renforcer la contribution de l'UA à la recherche d'une solution à la crise actuelle, en gardant à l'esprit les responsabilités du Conseil et les dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies sur le rôle des arrangements régionaux dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Conseil a convenu de se réunir, dans les meilleurs délais possibles, afin d'examiner à nouveau la situation. Le Conseil a noté, à cet égard, la proposition faite par l'Éthiopie pour la tenue d'une réunion au niveau ministériel.

**African Union Commission (AUC)**

**PAPS Digital Repository**

**<https://papsrepository.africa-union.org/>**

---

PSC Outcomes

Press Statements

---

2015-04-27

# Press Statement of the 500th Meeting of the Peace and Security Council Held on 27 April 2015, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1550>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*